



République française

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DELIBERATION N°2024-10

REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2024

2024-10 COMPTE ADMINISTRATIF 2023

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mars à dix-huit heures, les membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Madame OTTOBRINI Nathalie, Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

MEMBRES PRÉSENTS :

Madame OTTOBRINI Nathalie Vice- présidente

Mesdames LEHUEUR, LACROIX, DEVAUCHELLE, PAYEN, WEISS, Messieurs LEFEVRE, HAAGE.

ABSENT REPRESENTÉ : Monsieur MESTRE représentée par Madame DEVAUCHELLE

ABSENT : Mesdames MENNAD, BACHELIER.

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles 1612-12 et L2121-14 et L.2121-31,

Vu la délibération n°2023-12 du Conseil d'Administration du 30 mars 2023 approuvant le Budget Primitif de l'exercice 2023,

Vu les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2023,

Vu la note synthétique et brève de présentation du compte administratif 2023 du CCAS,

Vu le compte administratif 2023 joint à la présente délibération,

Considérant que les résultats du Compte Administratif 2023 se présentent de la manière suivante :

INVESTISSEMENT	
Réalisations recettes	8 177,85 €
Réalisations dépenses	6 357,36 €
Résultat exercice 2023	1 820,49 €
Excédent 2022	10 719,04 €
Total résultat	12 539,53€
Restes à réaliser	-5 251,26€
Total résultat cumulé	7 288,17€

FONCTIONNEMENT	
Réalisations recettes	1 000 544,00 €
Réalisations dépenses	1 010 709,22 €
Résultat exercice 2023	-10 165,22 €
Excédent 2022	84 445,81 €
Total résultat cumulé	74 280,59 €

Considérant que le résultat de l'exercice 2023 est conforme aux émissions de titres et de mandats du compte de gestion 2023 du Trésorier Principal.

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la présentation détaillée faite du compte administratif 2023 du CCAS

APPROUVE le compte administratif 2023 du CCAS

APPROUVE l'ensemble des documents annexés à la présente délibération.

ARRETE les résultats définis tels que mentionnés ci-dessus.

PAR 9 Voix Pour, 0 Voix Contre, 0 Voix Abstention.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Nathalie OTTOBRINI

Publié sur le site internet



Le Président

Yannick BOEDER

